

■ **Fondation patronale de prévoyance en faveur du personnel de L'Oréal Suisse SA**, à Genève (FOSC du 26.09.2002, p. 6). Les pouvoirs de Eigenmann Raymond, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Delamare Eric, membre du conseil, nommé président, continue à signer collectivement à deux.

Journal no 2748 du 06.03.2003
(00901232 / CH-660.0.257.976-2)